



Maternelle

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES EN AOÛT 2023

QUANTITÉ	DESCRIPTION
1 boîte	24 crayons de cire (style Crayola)
3 boîtes	16 gros crayons feutres (pas à pointe fine)
4	Crayons à mine HB
2	Effaces (style Staedtler)
2	Coffre à crayons en plastique rigide (éviter étui de crayon souple)
4	Bâtons de colle avec bouchon 40g. (style Pritt)
1	Album de coupures, 20 pages (35,5 cm X 27,9 cm) (style Studio Hilroy)
1	Paire de ciseaux métallique à bout rond
4	Duo-Tangs en plastique sans pochette : 1 rouge, 1 bleu, 1 vert, 1 jaune
2	Grands sacs "Ziploc" (26,8 X 27,3) Identifiés au nom de votre enfant
1	Grande serviette de plage 24"X48"
1	Sac à dos assez Grand pour ranger un cartable (30 cmX40 CM)
1	Tablier (si possible avec élastique à la manchette) ou vieille chemise
1	Petit sac en tissu avec des vêtements de rechange (pantalons, chandail, sous-vêtement et une paire de bas)

À PAYER À L'ÉCOLE

Agenda	7.76\$
Abécédaire	3.29\$
Cahiers thématiques	18.95\$
TOTAL	30.00\$

Le paiement des frais scolaires se fera via **MOZAIK** dès la rentrée scolaire. Vous y trouverez l'état de compte sur le profil de votre enfant.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Chaque article (même les crayons se trouvant dans une boîte) que l'enfant utilise pour l'école, y compris ses vêtements (manteaux, casquettes, pantalons, chandail, etc.) **devront être identifiés à son nom**. Pour une identification facile et un résultat appréciable, nous vous suggérons fortement d'utiliser un crayon indélébile noir de style « Sharpie ».

Les marques mentionnées pour certains articles scolaires sont à titre facultatif.

Il n'y a aucune obligation de votre part d'acheter les articles scolaires avec les marques suggérées. Par contre, si l'école précise une marque, c'est une question de qualité – prix pour accomplir avec satisfaction et faciliter le travail scolaire demandé.

Une collation est nécessaire tous les jours dès le début de l'horaire régulier : fruits, légumes ou produits laitiers sont à privilégier.

À la fin des classes, les parents doivent s'assurer que leur enfant retourne à la maison de façon sécuritaire. Si un enfant demeure seul à la sortie, il sera reconduit au service de garde, aux frais des parents.

Horaire (entrée progressive)

Maternelle

<u>Lundi 28 août 2023</u> AM : groupe A PM : Groupe B	08 h 45 à 09 h 45 13 h 00 à 14 h 00
<u>Mardi 29 août 2023</u> AM : groupe A PM : Groupe B	08 h 45 à 10 h 00 13 h 00 à 14 h 15
<u>Mercredi 30 août 2023</u> groupe A et B groupe A et B	08 h 45 à 10 h 00 13 h 00 à 14 h 15
<u>Jeudi 31 août 2023</u> Horaire régulier	Avant-midi 08 h 45 à 11 h 15 Après-midi 12 h 38 à 15 h 03



Prenez note que le service de garde sera ouvert à partir du jeudi 31 août pour l'horaire régulier. Si vous avez besoin du SDG à partir du 28, vous pouvez communiquer avec le technicien du SDG, au poste 7060, pour compléter l'inscription de votre enfant. Vous pouvez aussi communiquer avec le SDG par courriel :

steclaire.sdg@csgm.qc.ca

Une communication sera envoyée durant l'été pour vous informer du groupe de votre enfant avec les consignes de la rentrée.